

entend ne rien faire de plus que le don de cet argent. Il n'y a pas à s'étonner que cette affaire soit laissée dans le doute. Toute la conduite de l'honorable chef du Gouvernement a été vacillante et indécise. Il s'est déclaré en 1909 pour une marine construite, équipée et possédée par le Canada. C'était ce que M. Laurier avait proposé. En 1910, il parle d'une contribution équivalant au coût de deux dreadnoughts, abandonnant à l'amirauté le soin de dépenser l'argent à sa discrétion. Au mois de novembre 1909, il se prononçait contre toute contribution sans avoir d'abord consulté le pays. En 1911, il fait dans la province de Québec cause commune avec les nationalistes, également opposés à une contribution et à une marine. Au mois de décembre 1912, il se présente avec le projet d'un don, et voici qu'en 1913, ce n'est plus un don, mais un prêt. On se croirait en présence d'un kaléidoscope.

Je crois que mon très honorable ami ferait bien de se souvenir de ces paroles de l'Ecriture: "Mobile comme l'eau, tu ne t'exalteras pas toi-même." Il s'apercevra, le jour où il consultera le peuple, qu'il aurait dû se poser sur le roc solide d'un véritable esprit canadien, fonder une marine canadienne avec des équipages canadiens et mis en service au Canada. En consultant le peuple sur cette question, il comprendra que c'est là le roc sur lequel il devrait s'établir, et que tout autre terrain n'est que sables mouvants. Mon honorable ami de Calgary s'est plu à citer les Ecritures. Après avoir plusieurs fois fait allusion à un célèbre voyage à Damas, il a fortuitement mentionné que quelqu'un avait aussi été à Jéricho. Nous avons entendu raconter et nous avons lu quelque part que quelqu'un était allé de Jérusalem à Jéricho. Ce quelqu'un n'était pas un indécis, et ce ne peut pas avoir été mon très honorable ami qui a fait ce voyage. Dans cette affaire, en effet, il s'est montré incertain, vague, boiteux et vacillant. Il n'a rien proposé qui ait eu quelque durée. Les choses avec lui prennent chaque jour une nouvelle tournure. Parmi la droite, diverses opinions se font jour. L'on dit que pour le moment ce doit être une contribution, et que la politique permanente d'une marine suivra. Cette opinion, c'est l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Hazen) qui l'a formulée. L'honorable ministre du Commerce et de l'Industrie (M. Foster) a dit la même chose. Quant au ministre des Postes (M. Pelletier), il s'écrie: Mais, c'est une contribution et tout est dit; nos vies sont sauves, nos fils n'auront pas à se battre, puisque nous payons pour cela; de cette façon, cela nous coûte moins cher, et ce n'est pas nous, dans Québec, qui faisons les frais les plus considérables.

Vient ensuite l'honorable député de Brantford (M. Cockshutt), qui annonce que ceci sera une politique permanente; M. EMMERSON.

que, si nous devons payer une fois, il faudra le faire de nouveau, que nous aurons à continuer la chose et que nous allons avoir une marine, mais une seule.

Je suis énergiquement en faveur de l'idée d'un seul drapeau et d'un seul souverain. Mais dès qu'il s'agit d'une flotte, je ne souscris pas à cette proposition. Ce n'est pas canadien, ce n'est pas se respecter, c'est absolument contraire aux idées et aux sentiments de nos populations. Ayez, si vous le voulez, et j'en approuve l'idée, une marine coopérant sous le drapeau de la Grande-Bretagne, avec celles des divers peuples de l'empire; mais, l'idée d'une seule flotte me répugne, comme elle doit répugner à tout Canadien. Bien plus, elle me répugne précisément à cause de mon allégeance à l'empire britannique. Du moment que vous proposez de mettre cette idée à exécution, vous ne faites que préparer les voies de l'irritation, de la confusion, de l'amertume; vous remuez les cendres encore chaudes qui, en 1776, ont mis le feu aux treize colonies, vous rétrogradez, vous faites reculer l'histoire. Quand même vous tenteriez une association avec la marine anglaise, et que les Canadiens dussent, de quelque façon, contribuer à cette flotte unique, vous suscitez l'irritation que nos affaires militaires ont autrefois soulevée dans le pays. Qui ne se souvient des difficultés auxquelles a donné lieu dans ce pays depuis vingt ans la présence ici d'un commandant militaire anglais. J'aurais aimé voir mon honorable ami le ministre de la Milice (M. Hughes) à son siège, afin qu'il nous dît ce que lui a fait éprouver la conduite de nos affaires militaires par un officier de la Grande-Bretagne. Les difficultés les plus disgracieuses se sont produites et le peuple a assisté à des spectacles de la dernière inconvenance. Avec nos idées plus neuves et plus démocratiques, instruits par l'expérience, nous sommes étrangers aux idées de classes de la Grande-Bretagne. Vous ne pouvez pas plus nous réunir que vous ne pouvez mêler l'eau et l'huile. Le conflit renaîtrait toujours, toujours il y aura quelque irritation et si jamais ce pays est mis en antagonisme avec l'empire britannique, ce sera à cause des circonstances qu'amènerait la tentative de réunir en un même point les forces du Canada et celles des autres parties de l'empire.

Je crois que l'unité britannique dépend de la liberté, non pas de restrictions. Si nous devons mettre à effet la politique suggérée par l'honorable député de Brantford et approuvée par d'autres honorables messieurs de la droite, de payer tribut à la puissance impériale, je crois que vous courez à cette dislocation qui viendra aussi sûrement que la dislocation des treize colonies de la mère patrie en 1776. Nulle ligne de conduite plus mal dirigée pourrait être suivie par le peuple du Canada et des au-